

Écoles communales

L'enseignement officiel communal pont-à-cellois
vous propose :

- des écoles modernes et sécurisées, offrant un cadre d'études agréable ;
- des enseignant(e)s attentif(ve)s au développement de chaque enfant et soucieux(ses) de valoriser au mieux les capacités de chacun(e) ;
- des écoles ouvertes à tous(tes) et respectueuses de toutes les conceptions philosophiques ;
- un réseau démocratique, neutre, géré par des mandataires élus, responsables vis-à-vis de la population.



Des valeurs

Maitrise des compétences de base

L'école communale s'engage à amener les enfants qui lui sont confiés à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Égalités des chances

L'école communale ouverte à tous, refuse toute sélection sociale ou économique: elle réserve une sollicitude équitable envers tous les enfants qui lui sont confiés en proposant des solutions adaptées aux multiples situations rencontrées.

Le PROJET PEDAGOGIQUE doit s'articuler sur ces valeurs qui constituent son cadre de référence. Il est élaboré en tenant compte des aspirations et des besoins spécifiques de la communauté éducative locale

Citoyenneté responsable

L'école communale proche du citoyen est démocratique. Gérée par des responsables élus, elle s'efforce de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation. Elle encourage le jeune à participer à la construction d'une société démocratique et solidaire et l'amène à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux

et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elle est par excellence le point de rencontre, le milieu social et culturel, le lieu où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuse de toutes les conceptions philosophiques, elle est une école de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens du non-engagement et de la passivité, elle s'enrichit de l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes.

Respect des droits de l'enfant

L'école communale, respectueuse des droits de l'enfant, prend en charge le développement de sa personne dans sa totalité. Elle vise à son mieux être intellectuel, physique et affectif.

La gestion dynamique de l'école génère une qualité qui privilégie l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique...

Proximité

Chaque ancienne commune a conservé au moins une implantation maternelle au cœur de son village. L'enseignement communal fait partie de ce qu'on appelle l'enseignement officiel. Ce qui garantit au sein de toutes les implantations le respect du pluralisme.

De plus, le Pouvoir Organisateur veille tant à la neutralité de l'enseignement qu'à la qualité du personnel, quelle que soit l'origine de celui-ci. Chacun reste ainsi libre de ses opinions et de ses orientations philosophiques.

Cela permet également aux enfants de découvrir l'Autre, ce qui constitue le premier pas vers son apprentissage de la vie sociale et de la démocratie qui reste et doit rester, une des valeurs fondamentales de notre société.

L'école communale permet en outre, à tous les élèves de s'intégrer dans la vie locale de leur quartier et de leur village, ce qui contribue à l'élaboration de rapports entre l'enfant et son environnement. L'école communale participe aussi à l'éveil de l'enfant sur le monde et la société.

Présentation des Écoles

École d'Obaix



École fondamentale (maternelle et primaire)
Directrice : Mme Véronique Chauvier



Rue du Village 78
6230 Obaix



071/84.46.51 - 0473/83.56.47
veronique.chauvier@pontacelles.be
www.ecolevivanteobaix.be

École de Buzet



École fondamentale (maternelle)
Directrice : Mme Véronique Chauvier



Rue Paul Pastur 33
6230 Buzet



071/84.62.96 - 0473/83.56.47
veronique.chauvier@pontacelles.be



École de Rosseignies



École fondamentale (maternelle et primaire)
Directrice : Mme Aurélie MINET



Rue de Petit-Roeulx 25
6230 Rosseignies



067/87.83.60 - 0473/83.56.59
aurelie.minet@pontacelles.be

École du Bois Renaud



École fondamentale (maternelle et primaire)
Directrice : Mme. Véronique CHAUVIER



Rue Raymond Brigade 22
6230 Pont-à-Celles



071/84.71.02 - 0473/83.56.47
veronique.chauvier@pontacelles.be

École de Pont-à-Celles Centre



École fondamentale (maternelle et primaire)
Directeur : M. Jean-Marc BOTTE



Rue Celestin Freinet 1
6230 Pont-à-Celles



0473/83.56.64
jean-marc.botte@pontacelles.be

École d'Hairiamont



École maternelle
Directeur : M. Jean-Marc BOTTE



Rue d'Hairiamont 12
6230 Pont-à-Celles



071/84.58.35 - 0473/83.56.64
jean-marc.botte@pontacelles.be



École de Viesville Wolff



École maternelle

Directeur : M. Thierry VANDENBROECK



Rue Wolff 1
6230 Viesville



071/37.25.35 - 0473/83.56.60
thierry.vandenbroeck@pontacelles.be

École de Viesville Lanciers



École maternelle

Directeur : M. Thierry VANDENBROECK



Rue des Lanciers 8
6230 Viesville



071/37.13.00 - 0473/83.56.60
thierry.vandenbroeck@pontacelles.be



École de Viesville Résistants



École primaire

Directeur : M. Thierry VANDENBROECK



Place des Résistants 10
6230 Viesville



071/34.06.86 - 0473/83.56.60
thierry.vandenbroeck@pontacelles.be

École de Thiméon



École Fondamentale (maternelle et primaire)

Directeur : M. Thierry VANDENBROECK



Place Nachez 10
6230 Thiméon



071/37.25.25 - 0473/83.56.60
thierry.vandenbroeck@pontacelles.be



École de Luttre Georges Theys



École primaire
Directrice : Mme. Aurélie MINET



Rue Georges Theys 15
6238 Luttre



071/84.39.49 - 0473/83.56.59
aurelie.minet@pontacelles.be

École de Liberchies



École maternelle
Directrice : Mme. Aurélie MINET



Place de Liberchies 5
6238 Liberchies



071/84.23.73 - 0473/83.56.59
aurelie.minet@pontacelles.be

École de Luttre Saint-Nicolas



École maternelle
Directrice : Mme. Aurélie MINET



Rue Saint-Nicolas 10A
6238 Luttre



071/84.73.35 - 0473/83.56.59
aurelie.minet@pontacelles.be



Permanences d'inscription

<p>Obaix : Rue du village, 78 Buzet : Rue Paul Pastur,33 Bois Renaud Rue Raymont Brigode, 22</p>	<p>Quand ? 8 et 9 juillet 2024 de 8h30 à 12h. Du 19 au 23 août 2024 de 8h30 à 12h. Sur RDV uniquement Par téléphone au 0473/83.56.47 ou 0473/13.10.68 Contact mail : veronique.chauvier@pontacelles.be</p>
<p>Hairiamont : Rue d'Hairiamont, 12</p>	<p>Quand ? Le 22 août 2024 de 10h à 12h et le 23 août 2024 de 14h à 16h. Ou sur RDV par téléphone au 0473/83.56.64 Contact mail : jean-marc.botte@pontacelles.be</p>
<p>Ecole du Centre, Pont-à-Celles : Rue Célestin Freinet, 1</p>	<p>Quand ? Du 19 au 23 août 2024 de 10h à 12h. Ou sur RDV par téléphone au 0473/83.56.64 Contact mail : jean-marc.botte@pontacelles.be</p>
<p>Viesville : Place des Résistants, 10 Rue Armand Wolff, 1 Rue des Lanciers, 8 Thiméon : Place Nachez, 10</p>	<p>Quand ? Le 8 et 9 juillet 2024. Du 19 au 23 août 2024 de 9h à 12h. Sur RDV par téléphone au 0473/83.56.60 Contact mail : thierry.vandenbroeck@pontacelles.be</p>
<p>Luttre : Rue Georges Theys, 15 / Rue Saint-Nicolas, 10 A Liberchies : Place de Liberchies, 5 Rosseignies : Rue de Petit-Roeulx, 25</p>	<p>Quand ? Du 19 au 23 août 2024. Sur RDV au 0473/83.56.59 Contact mail : aurelie.minet@pontacelles.be</p>

Vos relais communaux

Service Enseignement

- Nathan WIBOU - 071/84.90.82
nathan.wibou@pontacelles.be
- Valérie LELOIR - 071/84.90.88
valerie.leloir@pontacelles.be

Accueil extrascolaire

- Nathalie DUPONT - 071/84.90.72
nathalie.dupont@pontacelles.be

Offres

- Fournitures scolaires gratuites
- Garderies gratuites (dès 6h30 jusqu'à 18h30)
- Ateliers récréatifs (voir ci-après)
- Activités sportives de plein air et culturelles
- Psychomotricité
- Classes de découverte (Mer, Ville, Forêt,...)



Ateliers récréatifs



Des ateliers récréatifs sont organisés par l'Administration communale de Pont-à-Celles le mercredi après-midi, durant les périodes scolaires, de 12h00 à 18h00. Les activités proposées aux enfants sont créatives et ludiques. Un bus communal assure le ramassage des enfants à partir de 12h00 dans certaines écoles de l'entité (renseignement auprès de l'établissement scolaire).



Ils s'organisent dans 4 implantations différentes :

- école communale du Centre, rue Célestin Freinet à Pont-à-Celles, pour les enfants des écoles de Pont-à-Celles du Bois-Renaud et d'Hairiamont ;
- école communale d'Obaix, rue du Village 78, pour les enfants des écoles d'Obaix, de Buzet et de Rosseignies ;
- école communale de Luttre, rue Georges Theys 15, pour les enfants des écoles de Luttre et de Liberchies ;
- école communale de Viesville, place des Résistants, pour les enfants des écoles de Viesville et de Thiméon.

Pour quel public ? Tous les enfants, âgés de 2,5 ans à 12 ans, habitant l'entité de Pont-à-Celles ou fréquentant une école de l'entité de Pont-à-Celles.

Une participation financière de 4 euros est demandée par enfant et par après-midi. Un prix dégressif est appliqué à partir du deuxième enfant. La participation est gratuite jusqu'à 13h.

Plus d'infos auprès de l'établissement scolaire que fréquente l'enfant ou par téléphone au 071/84.90.72



Cours proposés

Ecole du Bois Renaud

Musique :

- Guitare
- Piano
- Eveil musical (dès 5ans)
- Histoire de la musique
- Chant d'ensemble
- Formation musicale (dès 7 ans)
- Cycle de transition

Art de la parole :

- Atelier créatif (à partir de 8 ans)
- Formation pluridisciplinaire (dès 5 ans)
- Déclamation

Ecole du Centre

Musique :

- Clarinette-saxophone
- Violon
- Flûte traversière

Ecole d'Obaix

Art de la parole :

- Formation pluridisciplinaire (dès 5 ans)

Direction : Mme. Emmanuelle HUBEAU
www.fleurus-education.be/academie

Gratuit jusqu'à 12 ans



Les inscriptions se font par mail ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : inscriptionsaca@fleurus.be ou par téléphone au 071/82.03.97. Inscriptions possibles jusqu'au 26 septembre 2024.